



p. 4

Activités été

Les parcs d'attractions

Place à l'aventure avec vos héros préférés !



p. 5

Activités automne

Journée à Provins

Partez à la découverte de la richesse de son patrimoine.



p. 6

Activités hiver

Marché de Noël à Bruxelles

Découvrez la Grand-Place de Bruxelles toute illuminée !

le courrier du CER

Bulletin d'information des cheminots du CER Paris-Nord • N° 14 • Mai 2015

Fermeture du théâtre Traversière

Nos activités culturelles menacées !



www.cerpno.com



DR

Édito

Les droits des cheminots attaqués de plein fouet

SNCF et RFF réunis pour le meilleur selon la direction SNCF, mais surtout pour le pire selon les experts économiques du monde ferroviaire et les organisations syndicales, dont le choix se portait sur une réforme qui réponde aux problèmes quotidiens des cheminots favorisant ainsi un service public de qualité.

En effet, la création du nouveau Groupe Public Ferroviaire, conjuguée à l'ouverture à brève échéance à la concurrence, va ouvrir en grand la porte à la libéralisation totale au détriment d'une famille cheminote unie autour d'un véritable service public de transport voyageurs et Fret SNCF.

Les droits des cheminots sont attaqués de plein fouet une nouvelle fois !

Nouveaux CE, nouveaux périmètres...

Activités sociales, culturelles et sportives menacées !

Patrimoine social en danger !

Avenir incertain pour les personnels des CER ?

Pour une réforme qui ne devait rien changer, la famille cheminote va payer l'addition très lourde d'une politique libérale dont les conséquences se répercutent sur les activités des CER avec, pour exemple, la création récemment des CE Nationaux, notamment celui de Gare et Connexions, qui privent les cheminots des activités sociales de proximité favorisant ainsi l'individualisme.

Les erreurs du passé auraient dû servir de leçon. Malheureusement ce n'est pas le cas.

Le CER n'a pas vocation à augmenter le pouvoir d'achat des cheminots, mais à organiser et développer des activités sociales, culturelles et sportives permettant de renforcer le tissu des relations sociales et de contribuer à l'épanouissement de tous.

Demain, si nous n'avions plus de patrimoine social, que deviendrait l'ensemble des activités sociales, culturelles et sportives ? Elles disparaîtraient tout simplement...

Vous êtes nombreux sur la région SNCF de Paris-Nord à vous inscrire aux multiples et diverses activités proposées et cela nous réjouit, car nous

faisons front à ceux qui disent que notre CER ne propose rien.

Face à cette direction SNCF qui met à mal nos CE dans le cadre de la réforme, nous allons agir de manière offensive et sans relâche pour gagner encore plus pour les cheminots, leurs familles ainsi que pour les retraités.

Nous n'avons pas le droit de tout perdre au détriment d'une politique menée par Guillaume Pepy, qui souhaiterait faire des économies encore une fois sur le dos des cheminots.

Si certains ont encore des doutes quant à nos alertes, le Théâtre Traversière en est un exemple criant : fermeture définitive au 31 juillet 2015 ! Avec des propositions de relogement dans un espace inadapté, la direction fait le choix inacceptable d'abandonner l'accès à la culture pour, une nouvelle fois, des économies budgétaires !

Nous demandons la construction d'un nouvel espace de culture mutualisé, géré par les comités d'entreprise dans Paris intra-muros, sur un terrain SNCF, et la prolongation du bail du théâtre, le temps de la réalisation du nouveau projet. Une pétition est en ligne pour soutenir cette démarche sur www.cerpno.com

Le sujet des activités sociales et culturelles au sein du comité, pour important qu'il est, ne doit pas occulter le rôle économique du CER.

Cheminotes, cheminots, retraité(e)s, ayants-droit, personnels CE/CCE, monde associatif culturel et sportif, construisons ensemble le rapport de force pour obtenir des négociations sur la réforme et ses conséquences sur notre quotidien. Tout reste à écrire.

Après 30 ans d'existence, les comités demeurent plus que jamais un outil moderne et d'actualité !

Arnaud Hennebert,
secrétaire du CER de Paris-Nord.

Rappel activités enfance/jeunesse

Nous vous rappelons que le CER propose à vos enfants des miniséjours durant tout l'été.

Ces séjours de courte durée sont adaptés à toutes les envies et à tous les âges (4/6 ans, 7/12 ans et 13/15 ans).

Composés d'un effectif de 20 enfants au plus, les groupes sont encadrés par des animateurs diplômés soucieux de faire passer un moment de vacances inoubliable à vos enfants. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service Enfance/Jeunesse ou à consulter le site internet de votre CER.

À bientôt sur nos miniséjours !

Tél. 01 53 20 66 45.

enfance-jeunesse@cerpno.com
www.cerpno.com



DR

Le courrier du CER

185, rue du faubourg St-Denis
75010 Paris.
Tél. 01 53 20 66 36 / 212 033.
info@cerpno.com
www.cerpno.com

Directeur de publication :
Arnaud Hennebert.

Responsable
de la communication :
Carole Van Ballaer.

Conception et réalisation :
Comtown Productions.

Impression :
Rivet Presse Édition Limoges.

Photos de une : © Parc Astérix,
CDT77, Mario, Banjee.

Photos non contractuelles.

Petit rappel des activités de juin...

Retrouvez toutes les informations, ainsi que les formulaires d'inscription à télécharger, sur www.cerpno.com

ATTENTION ! Les activités annoncées sont susceptibles d'être modifiées. Le nombre de places est limité. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet.



Fête des enfants à Montdidier Samedi 6 juin

Toute la journée, le site du CCE à Montdidier (80500) accueillera vos enfants autour d'une grande fête familiale. Plusieurs activités seront proposées : participation des parents et des enfants autour d'un quizz géant, concours de dessin « Dessine moi un train », saut à l'élastique, village de structures gonflables, concert exceptionnel de Maître Gims et plein d'autres surprises dans une ambiance festive et conviviale.

Un départ en car depuis les quatre ALSH sera assuré par le CER (Bourget : 8 h ; Mitry : 8 h, Chambly : 8 h 30 et Nogent : 9 h). Navettes au départ de la gare de Compiègne à 10 h et 11 h. Retour des cars et navettes à 18 h au départ de Montdidier.

Renseignements auprès de vos accueils de loisirs.
Inscription gratuite. Repas sur place à prix abordables.

Journée sportive à Aumont-en-Halatte Samedi 13 juin

Rendez-vous incontournable du mois de juin depuis trois ans, le CER vous propose, cette année encore, sa journée sportive sur le site d'Aumont-en-Halatte. Durant les activités sportives des parents, les enfants seront pris en charge par des animateurs diplômés.

Au programme :

- randonnée VTT ou randonnée pédestre le matin,
- activités pour les enfants de plus de 4 ans et balades à poneys,
- repas champêtre tout en musique,
- cours de zumba dans l'après-midi.

Tarif unique : 5 €.



Activités famille/adultes

Retrouvez toutes les informations, ainsi que les formulaires d'inscription à télécharger, sur www.cerpno.com

ATTENTION ! Les activités annoncées sont susceptibles d'être modifiées. Le nombre de places est limité. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet.

Les mercredis de l'été Place à l'aventure avec vos héros préférés !

(Formulaire d'inscription en dernière page)



© Parc Astérix

Parc Astérix

Mercredi 8 juillet et mercredi 5 août

Avec plus de 600 participants l'an passé, quoi de plus normal que de réitérer notre journée au parc Astérix.

Pas de jaloux cette année, il y aura une journée pour les vacanciers de juillet et une autre pour ceux du mois d'août. Détonnant mélange de 36 attractions et de grands spectacles, le tout dans des décors truffés d'humour gaulois. Le parc Astérix, c'est la « potion loisirs » testée et approuvée depuis 1989 par des millions de visiteurs.

Prestations : transport en car (merci de notifier votre moyen de transport sur votre bulletin d'inscription), repas, entrée au parc.

Tarif : 10 € par personne (gratuit pour les enfants de moins de 3 ans).

Attention : parking du parc non inclus (10 €).

Date limite d'inscription :

- pour le mois de juillet : 24 juin.
- pour le mois d'août : 22 juillet.

Sherwood Parc

Mercredi 22 juillet



C'est la nouveauté des mercredis de l'été. Bienvenue dans l'univers de Robin des Bois !

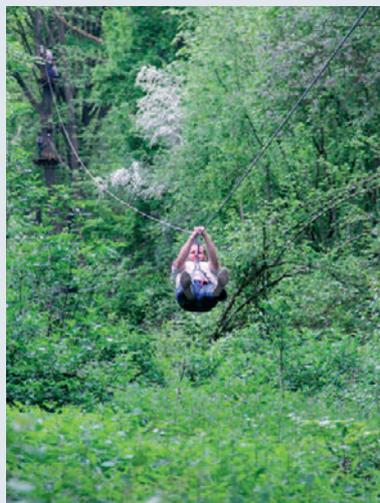
Situé à Viarmes, au cœur du parc naturel régional Oise-Pays de France, Sherwood Parc vous propose un lieu unique.

Prestations : transport en car (merci de notifier votre moyen de transport sur votre bulletin d'inscription), repas, entrée au parc et accès aux ateliers accrobranche, village de Robin, chasse au trésor, jeux gonflables pour toute la famille. Parking gratuit sur place.

Tarif : 10 € par personne (gratuit pour les enfants de moins de 3 ans).

Attention : activités limitées pour les enfants de moins d'un mètre.

Date limite d'inscription : 1^{er} juillet.



© Sherwood Parc



© J.L. Bellurget

Mer de sable

Mercredi 19 août

Nous invitons petits et grands à réaliser une chevauchée vers l'aventure...

La Mer de sable est un parc d'attractions familial qui offre trois univers totalement dépaysants (la jungle, le Far West et « au porte du désert »), regroupés dans un environnement naturel.

30 attractions qui feront le bonheur de vos enfants !

Prestations : transport en car (merci de notifier votre moyen de transport sur votre bulletin d'inscription), repas, entrée au parc. Parking gratuit sur place.

Tarif : 10 € par personne (gratuit pour les enfants de moins de 3 ans).

Date limite d'inscription : 31 juillet.





© Christian Voulgaropoulos

Fête des CE/CCE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Comme chaque année, le CCE en collaboration avec les autres CE SNCF, organise la fête des CE et du CCE.

Vous retrouverez les stands de vos CE et associations lors de cette 28^e édition. Le week-end sera rythmé par des animations telles que la traditionnelle course « Les foulées des cheminots », ainsi que la remise du Prix du livre Cheminot 2015. Cette année, vous avez rendez-vous au village de vacances du CCE à Hendaye, situé dans la région du sud-ouest, entre mer et montagne, au cœur des Pyrénées.



© J.F. Bénard

Journée à Provins

Dimanche 27 septembre

Le CER vous propose de découvrir le site de Provins le temps d'une journée.

Au programme

Le matin : visite guidée de la cité médiévale, qui mettra en valeur l'histoire de Provins et la richesse de son patrimoine. Vous découvrirez les remparts, la place Châtel et la Tour César.

Le midi : restaurant avec menu unique. L'après-midi : « Les aigles des remparts », spectacle de fauconnerie équestre unique en Europe.

Tarif : 25 € par personne (au lieu de 60 €). Transport en car compris.

Période d'inscription : du 1^{er} juin au 27 août.



© Zoo de Beauval

Week-end au zoo de Beauval

Samedi 10 et dimanche 11 octobre

Venez découvrir l'un des plus beaux zoos d'Europe le temps d'un week-end.

C'est le seul zoo en France où vous pourrez rencontrer pandas géants, koalas, lions blancs et bien d'autres...

Prestations : transport en car au départ de la gare du Nord, entrée pour 2 jours au zoo, ticket repas pour le samedi et dimanche midi, repas au restaurant le samedi soir, nuit à l'hôtel.

Tarif : 75 € par personne (au lieu de 150 €). Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.

Période d'inscription : du 1^{er} juin au 31 août.



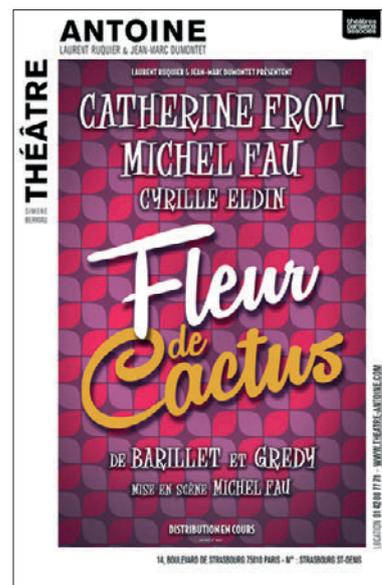
© CCE SNCF

Journée des retraités à Montdidier

En octobre - date à confirmer

Comme chaque année, une journée est entièrement consacrée aux retraité(e)s de la région de Paris-Nord.

Au programme, un repas convivial et festif qui sera rythmé par un spectacle musical. Une invitation avec coupon-réponse vous sera adressée à domicile courant septembre 2015.



Une journée au théâtre

Samedi 7 novembre

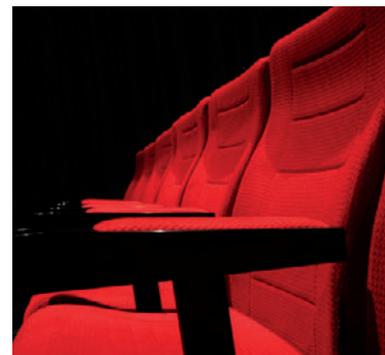
Théâtre Antoine
33, rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris.

Déjeuner au restaurant suivi, à 16 h, de la pièce *Fleur de Cactus*, avec Catherine Frot et Michel Fau.

Mentir à sa maîtresse n'est pas toujours une bonne idée, surtout quand elle décide de rencontrer votre ex-femme imaginaire pour mettre les choses au clair. Heureusement, Julien a une assistante dentaire dévouée... Malheureusement, elle est amoureuse de lui et très susceptible !

Tarif : 35 € par personne (au lieu de 80 €).

Période d'inscription : du 1^{er} août au 1^{er} octobre.



© iStockphoto

Activités famille/adultes (suite)

Retrouvez toutes les informations, ainsi que les formulaires d'inscription à télécharger, sur www.cerpno.com

ATTENTION ! Les activités annoncées sont susceptibles d'être modifiées. Le nombre de places est limité. N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet.



© Fotolia

Arbre de Noël

Distribution des jouets et spectacles de Noël

Vous recevrez prochainement un *Courrier du CER* spécial « Arbre de Noël », qui vous permettra de choisir un jouet pour chacun de vos enfants âgés de 1 à 12 ans, ainsi qu'un spectacle de Noël.

Attention à la date limite de retour des inscriptions jouets et spectacles.



© Eric Danhier

Marché de Noël à Bruxelles

Samedi 12 décembre

Le matin : visite du centre belge de la BD. Retrouvez Tintin et tous les autres héros incontournables de la BD belge le temps d'une visite guidée.

Le midi : repas au restaurant.

L'après-midi : marché de Noël. Vous serez libre de flâner dans les rues Bruxelloises habillées aux couleurs des fêtes de Noël.

Prestations : transport en train au départ de gare du Nord.

Tarif unique : 30 € (au lieu de 70 €).

Période d'inscription : du 1^{er} septembre au 6 novembre.

Billetterie L'été avec votre CE

Les Cercles de la forme

NOUVEAU

15 clubs à Paris ouverts 7 jours sur 7, 80 disciplines, 2 000 cours par semaine : fitness, pilates, danses, boxes, les mills, cardio-training, tai-chi-chuan, self-défense, culture physique, musculation, yoga, sauna, zumba, trx, arts martiaux, hammam.

Carte annuelle : 340 € (au lieu de 675 €).

Pour plus de renseignements, contacter votre CER.

Loisirs plein air

Parc Astérix

Adulte/enfant = 28,80 € au lieu de 46 €.

Gratuit pour les moins de 3 ans.

Pour une visite entre le 11 avril et le 3 juillet, 1 billet CE acheté = 1 entrée pour les moins de 7 ans offerte.

Mer de sable

Adulte/enfant = 15,14 € au lieu de 24 €.

Gratuit pour les moins de 3 ans.

Pour une visite du 3 juin au 10 juillet, 2 billets achetés = 1 offert dans la limite des stocks disponibles.

Parc Saint-Paul

Adulte/enfant = 14,50 € au lieu de 19 €.

Gratuit pour les enfants de moins d'un mètre.

Zoo de Vincennes

Adultes = 16,50 € au lieu de 22 € ; jeunes de 12 à 25 ans = 14 € au lieu de 16,50 € ; enfants de 3 à 11 ans = 11 € au lieu de 14 € ; gratuit pour les moins de 3 ans.

Base de loisirs de Saint-Leu-d'Esserent



Tarif syndical de la base de loisirs, sur présentation du badge activités sociales du CER. En juillet et août, ouverture le lundi de 12 h à 18 h 30 et du mardi au dimanche de 10 h à 18 h 30.

Grimp à L'Arb

Réduction de 2 € pour les cheminots, sur présentation de la carte SNCF.

Parc d'aventures situé dans l'Oise, entre Compiègne et Pierrefonds (D547 face aux étangs Saint-Pierre).

Parc de Thoiry

Sur présentation de la carte SNCF ou d'ayant droit aux caisses, le détenteur de la carte, ainsi que 4 personnes maximum l'accompagnant, bénéficieront d'un tarif préférentiel pour l'achat de leurs billets. Adulte = 24 € au lieu de 29,80 € ; enfant de 3 à 14 ans = 20 € au lieu de 23,50 €.

Piscines

Pour vous rafraîchir tout au long de l'été, le CER de Paris-Nord vous propose plusieurs centres aquatiques à prix réduit sur la région de Paris-Nord (Oise et Paris).

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet www.cerpno.com



© Ablestock



Infos pratiques activités familles/jeunesse

**Le prix de certaines activités dépend de votre quotient familial (QF).
Pour connaître votre tranche tarifaire, reportez-vous au tableau ci-dessous :**

QF = votre revenu brut global (R) divisé par votre nombre de parts fiscales (N)
(voir votre avis d'imposition ou non-imposition 2014).

Quotient familial (QF)	Tranche tarifaire
Inférieur à 7 675 euros	1
Entre 7 676 et 13 786 euros	2
Supérieur 13 786 euros	3

- Toute personne divorcée demandant l'attribution d'une activité pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant.
- Les agents actifs ou retraités qui ne fournissent par leur avis d'imposition 2014 se verront appliquer les tarifs de la tranche 3.
- Réduction accordée sur les miniséjours : 10 % sur le prix du séjour si vous avez un 2^e enfant inscrit et 20 % à partir du 3^e enfant et des suivants inscrits.

Inscription

Toutes les activités et les bases de relais proposées sont organisées dans le cadre des activités régionales du CER SNCF de Paris-Nord et sont exclusivement réservées aux agents SNCF de la région de Paris-Nord, PS 25, à leurs ayants droit, aux retraités et au personnel du CER.

Attention ! Le nombre de places est limité. Les dossiers d'inscription complets doivent parvenir au siège du CER avant la date limite d'inscription (le cachet de la poste ne fait pas foi ; pas de courrier interne).

Les fiches d'inscriptions pour la famille ou la jeunesse sont disponibles au CER de Paris-Nord dans les installations et sur le site www.cerpno.com. Elles doivent être adressées au CER SNCF de Paris-Nord ou ALSH et être obligatoirement accompagnées des photocopies de la carte SNCF de l'agent ou de l'enfant, de l'avis d'imposition 2014, du badge activités sociales et du paiement.

Pour les activités jeunesse, joindre un chèque de 15 € par séjour et par enfant, libellé à l'ordre du CER. Toute annulation doit être confirmée par écrit un mois avant la date du séjour. Après cette date, l'acompte de 15 € restera acquis au CER pour frais de dossier. Le solde du séjour devra nous parvenir avant le départ.

Attention ! L'inscription n'est définitive qu'après la confirmation écrite du CER. Au cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, le CER se réserve le droit d'annuler le séjour.

Critères d'attribution

Si le nombre d'inscrit à une activité est supérieur au nombre de places disponibles :

1. Nous refuserons tout d'abord les personnes ayant déjà participé à une activité similaire.
2. Ensuite, nous refuserons en fonction du nombre d'activités auxquelles vous avez participé pour l'année N et N-1.
3. Enfin si le nombre d'inscrits restant est encore supérieur au nombre de places disponibles, nous effectuerons un tirage au sort.

Remboursement

Le CER vous remboursera les sommes versées :

1. En cas de force majeure (maladie attestée par un certificat médical, accident, refus de congés...).
2. Si le CER vous a refusé sur l'activité demandée.

Annulation

Le CER peut être amené à annuler une inscription ou une activité pour les raisons suivantes :

1. Nombre d'inscrits insuffisant pour réaliser l'activité.
2. Événements divers (climat, annulation par nos partenaires, risques divers...).

Dans tous ces cas, le CER pourra vous proposer une activité équivalente à une autre période ou effectuera le remboursement.

150 ans et toujours aussi performante!



3,65% nets servis en 2014 ⁽¹⁾

La performance en toute sécurité!

Créée par des cheminots pour les cheminots, la MIF fête en 2015 ses 150 ans à leurs côtés, avec la volonté permanente de leur proposer une épargne performante et sécurisée, accessible au plus grand nombre.

@ www.mifassur.com

RUBRIQUE "NOUS CONTACTER"

N° Vert 0 800 30 30 23

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

N° Interne SNCF 40 94 95

RESERVE AUX AGENTS SNCF

1865-2015
150^e anniversaire

mif



(1) Nets de frais de gestion et hors prélèvements sociaux. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Contrats assurance Vie Compte Epargne Libre Avenir, Compte Epargne Transmission, Compte Epargne Enfant, Compte Epargne MIF, Plan d'Epargne Populaire et Compte Epargne Garantie Intégrale.
MIF - LA MUTUELLE D'IVRY (la Fraternelle) - Siège social : 23 rue Yves Toudic - 75481 PARIS CEDEX 10 / Tél. 0 800 30 30 23 / www.mifassur.com. Mutuelle régie par les dispositions du livre II du Code de la Mutualité / Identifiée sous le numéro SIREN 310 259 221. Soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 61 rue Talbout - 75436 PARIS CEDEX 09



Inscription 2015

« Les mercredis de l'été »

ATTENTION ! Une inscription par mercredi.

Renseignements concernant le demandeur

Nom Prénom
Adresse
Code Postal - Ville
Tél. Personnel Tél. Service N° Caisse de Prévoyance
Établissement Unité d'affectation
E-mail

Renseignements concernant le ou les participants (y compris le demandeur)

Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /
Nom - Prénom né(e) le / /

Choix du parc*

- Astérix (mercredi 8 juillet 2015) Sherwood Parc (mercredi 22 juillet 2015)
 Astérix (mercredi 5 août 2015) Mer de sable (mercredi 19 août 2015)

Moyens de transport*

- Car (départ gare du Nord)
 Par mes propres moyens

Paiement

Tarif unique = 10 € par parc et par personne.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans : = GRATUIT + Nombre de personnes de plus de 3 ans : x 10 €

Total à payer : €

Payé le : Espèces Chèque** CB**

Demande d'autorisation d'utilisation d'images :

Je soussigné(e), le demandeur, autorise le CER SNCF de Paris-Nord à utiliser et/ou diffuser à titre gratuit et non exclusif les photographies, nous représentant, prises lors des activités proposées par le CER, afin d'illustrer les publications et site du CER : OUI NON
Pour les enfants mineurs, signature du représentant légal, M. ou Mme

Inscription à adresser complétée et accompagnée du règlement au CER de Paris-Nord - 185, rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris.
Joindre également une copie du dernier bulletin de salaire de l'agent, de l'avis d'imposition 2014 et du badge activités sociales.
Vous pouvez obtenir des informations complémentaires en téléphonant au CER 01 53 20 66 36 ou SNCF 212 033.

Fait à, le Signature du demandeur :

* Mettre une croix dans la case correspondante.

** Chèque à l'ordre du CER SNCF de Paris-Nord, paiement en CB uniquement au siège du CER.

Les mercredis de l'été 2015

Parc Astérix
8 juillet et 5 août



Sherwood Parc
22 juillet



Mer de sable
19 août

10 €*

19 août

*comprend le transport, l'entrée au parc et le repas.

**CER
IPNO**
COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL
DES CHEMINOTS DE PARIS-NORD

Informations et inscriptions au CER SNCF Paris-Nord

www.cerpno.com

Tél. 01 53 20 66 36 ou 212 033